



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-043-2022-09

PUBLIÉ LE 19 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement de l'aménagement et des transports d'Île-de-France /**

IDF-2022-09-19-00001 - Arrêté portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition par elle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie (2 pages) Page 3

## **Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /**

IDF-2022-09-16-00008 - Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°3/2022 - portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (2 pages) Page 6

IDF-2022-09-16-00006 - Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022 ADP CA URSSAF IDF n° 2/2022 - portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de France (2 pages) Page 9

IDF-2022-09-16-00007 - Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (3 pages) Page 12

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

IDF-2022-09-19-00001

Arrêté portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie

**ARRÊTÉ N°**

**portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN SEINE NORMANDIE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 213-8, D. 213-17 et suivants ;

VU la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages notamment son article 34 ;

VU la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique et notamment son article 134 ;

VU le décret n°2020-1062 du 17 août 2020 relatif à la composition des comités de bassin ;

VU le décret en Conseil des ministres du 22 juillet 2020 portant nomination du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (hors classe) - M. Marc GUILLAUME ;

VU l'arrêté n°IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et de nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie modifié par l'arrêté n°IDF-2021-05-18-00007 du 18 mai 2021, par l'arrêté n°IDF-2021-09-16-00008 du 16 septembre 2021, par l'arrêté n°IDF-2021-09-29-00006 du 29 septembre 2021, par l'arrêté n°2021-11-17-0019 du 17 novembre 2021, par l'arrêté n°IDF-2022-02-25-00035 du 25 février 2022 et par l'arrêté n°IDF-2022-06-08-00007 du 8 juin 2022 ;

VU l'arrêté n°IDF-2021-02-02-004 du 2 février 2021 complétant l'arrêté de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie ;

VU la proposition de la Fédération nationale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 5 septembre 2022,

VU la proposition de la Fédération nationale des chasseurs adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 22 juin 2022,

VU la proposition des représentants de l'industrie, adressée au Préfet coordonnateur de bassin le 05 juillet 2022,

CONSIDÉRANT que suite à la réception de ces propositions, une modification de l'arrêté préfectoral de composition du comité de bassin Seine-Normandie est nécessaire ;

Sur proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France et de la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** L'article 3 de l'arrêté du 26 janvier 2021, nommant les représentants des usagers non économiques est modifié comme suit :

- au titre des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique

**M. Didier DONADIO** en remplacement de M. Christian GRIGY

- au titre des instances cynégétiques

**M. José DOMÉNÉ-GUÉRIN** en remplacement de M. Alain DURAND

**Article 2 :** L'article 4 de l'arrêté du 26 janvier 2021, nommant les représentants des usagers économiques est modifié comme suit :

- pour les membres désignés au titre de l'industrie

**M. François-Xavier MOONS** en remplacement de M. Eric BEGUIN

**Article 3 :** Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-01-26-002 du 26 janvier 2021 modifié demeurent inchangées.

**Article 4 :** Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet coordonnateur de bassin, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, déléguée de bassin et la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

**Article 5 :** Le présent arrêté prendra effet à la date de signature.

Fait à Paris, le 19 septembre 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris,  
préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie

Signé

Marc GUILLAUME

Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00008

Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 ADP  
Conseil CPAM de l'Essonne n°3/2022 - portant  
modification de la composition du Conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de  
l'Essonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la  
prévention

Ministère délégué auprès du ministère  
de l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif du 16 septembre 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne  
n°3/2022 - portant modification de la composition du Conseil de la Caisse  
Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne**

**Le Ministre de la santé et de la prévention et le Ministre délégué auprès du ministre de  
l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des  
comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des associations sociales et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

**Vu l'arrêté du 7 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne n°1/2022 -  
portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire  
d'Assurance Maladie de l'Essonne**

**Vu l'arrêté modificatif du 11 avril 2022 – ADP Conseil CPAM de l'Essonne  
n°2/2022 – portant modification de la composition du Conseil de la Caisse  
Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne ;**

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à M. Dominique M. BECALLE, chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

- *Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS):*

Titulaires :

Mme DOSNE (Irène)

**Mme RIMBERT (Christelle)**

Suppléants :

Sièges vacants

**Article 2**

Le Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait, le 16 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévoyance,  
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE

Le Ministre délégué auprès du ministre de  
l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics,  
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE

Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00006

Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022  
ADP CA URSSAF IDF n° 2/2022 -  
portant modification de la composition du  
conseil d'administration de l'Union de  
Recouvrement des Cotisations de Sécurité  
Sociale et d'Allocations Familiales de la région  
Île de France

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la santé et de la  
prévention

Ministère délégué auprès du  
ministère de l'économie, des  
finances et de la souveraineté  
industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif n°1 du 16 septembre 2022 - ADP CA URSSAF IDF n°  
2/2022 -  
portant modification de la composition du conseil d'administration de  
l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations  
Familiales de la région Ile de France**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre, délégué auprès  
du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et  
numérique, chargé des comptes publics**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-2, R. 121-5 à R. 121-7 et  
D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2022 - ADP CA URSSAF IDF n° 1/2022 - portant nomination des  
membres du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité  
Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de France ;

Vu la proposition de candidature émanant du Mouvement des Entreprises de France  
(MEDEF) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Dominique  
MARECALLE, chef de bureau de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

nomme membre du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement  
des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de la région Ile de  
France :

**1° En tant que Représentante des Employeurs:**

*Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF):*

Suppléante :

Mme. VERDIER (Anne-Gabrielle)

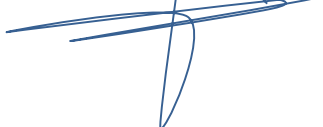
**Article 2**

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait le 16 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,  
Pour le ministre et par délégation

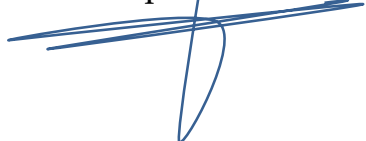
Dominique MARECALLE



Le ministre délégué, auprès du  
ministre de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique, chargé des comptes  
publics

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-09-16-00007

Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022  
portant modification de la composition du  
conseil d'administration de la Caisse Régionale  
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère du travail, du plein emploi et  
de l'insertion

Ministère de la santé et de la  
prévention

Ministère des solidarités, de  
l'autonomie et des personnes  
handicapées

Ministère délégué auprès du ministre  
de l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics

---

## **Arrêté modificatif n°3 du 16 septembre 2022 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France**

**Le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le Ministre de la santé et de la  
prévention, le Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées et le  
Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté  
industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, L. 215-3, L. 612-4, R. 121-5 à  
R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et  
des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local  
d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté du 25 février 2022 - ADP CRAMIF n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil  
d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté modificatif n°1 du 02 mars 2022 portant modification de la composition des membres du  
conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté modificatif n°2 du 23 mars 2022 portant modification de la composition des membres du  
conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France ;

Vu la demande de désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) afin qu'il soit procédé au remplacement de M. ROUFFIGNAC (Alexandre);

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à M. Dominique MARECALLE, Chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

ARRETENT :

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommée membre du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France :

**En tant que Représentante des employeurs :**

- *Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :*

**Mme GUILLOTIN (Valérie) en remplacement de M. Alexandre ROUFFIGNAC**

**Article 2**

Le Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de LA Préfecture de la Région Ile de France.

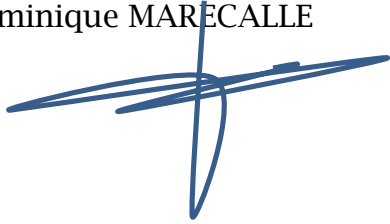
Fait le 16 septembre 2022

Le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,  
Pour le ministre et par délégation :  
Dominique MARECALLE

Le Ministre de la santé et de la prévention,  
Pour le ministre et par délégation :  
Dominique MARECALLE

Le Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,  
Pour le ministre et par délégation :  
Dominique MARECALLE

Le Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,  
Pour le ministre et par délégation :  
Dominique MARECALLE



Projet de recueil